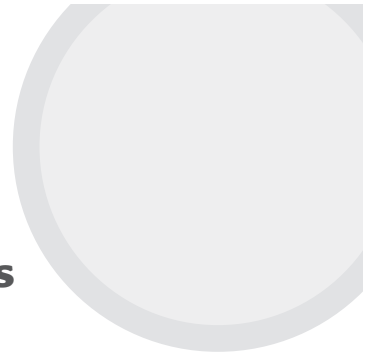


# Table des matières



Introduction	3
<b>Partie I</b>	
<b>L'élément institutionnel</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 1</b> Caractéristiques générales	9
I. Le modèle français : déconcentration et décentralisation	9
A. Caractères généraux	9
B. La constitution du « modèle français »	11
II. La « nouvelle décentralisation »	13
A. Le débat	14
B. L'acte I de la décentralisation	15
1. <i>La loi n° 82-213 du 2 mars relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions</i>	15
2. <i>Les textes postérieurs</i>	17
C. L'acte II de la décentralisation	18
1. <i>L'affirmation constitutionnelle de la décentralisation</i>	18
2. <i>L'extension des libertés et responsabilités locales par la loi du 13 août 2004</i>	19
D. L'acte III de la décentralisation	21
1. <i>Le débat préalable à la réforme</i>	21
2. <i>La loi relative à la réforme des collectivités territoriales</i>	24
3. <i>La révision générale des politiques publiques (RGPP)</i>	32

<b>Chapitre 2</b>	<b>Principes d'organisation</b>	<b>35</b>
I.	Le système général d'organisation	35
A.	La démocratie représentative	35
	1. <i>Les élus locaux</i>	36
	2. <i>La transparence dans le fonctionnement de la démocratie locale</i>	43
B.	La dualité d'organes	49
	1. <i>L'assemblée délibérante</i>	50
	2. <i>L'exécutif local</i>	58
C.	La coopération locale	61
	1. <i>L'intercommunalité</i>	61
	2. <i>Les autres formes de coopération locale</i>	67
D.	Les rapports avec l'État	67
	1. <i>L'État contrôleur</i>	68
	2. <i>L'État conseiller</i>	71
	3. <i>L'État partenaire</i>	72
II.	Les caractères spécifiques à chaque type de collectivités	72
A.	La désignation des conseils	73
	1. <i>Les élections municipales</i>	73
	2. <i>Les élections cantonales</i>	75
	3. <i>Les élections régionales</i>	75
B.	La commission permanente	77
	1. <i>La désignation de la commission permanente</i>	78
	2. <i>Le rôle de la commission permanente</i>	78
C.	Le conseil économique, social et environnemental régional	79
	1. <i>La composition et le fonctionnement du conseil économique, social et environnemental régional</i>	80
	2. <i>Le rôle du CESER</i>	81
D.	Le maire agent de l'État	82
	1. <i>La compétence du maire agent de l'État</i>	83
	2. <i>Le maire dans la hiérarchie des autorités étatiques</i>	83
III.	Les cas particuliers	84
A.	Paris et sa région, Lyon et Marseille	84
	1. <i>Paris</i>	85
	2. <i>Le système PLM (Paris-Lyon-Marseille)</i>	86
B.	La Corse	87
C.	L'outre-mer	88
D.	L'Alsace-Lorraine	89

<b>Chapitre 3</b>	<b>Principes de fonctionnement</b>	<b>91</b>
I.	La notion d'affaires locales et la clause générale de compétence	91
A.	Le but d'intérêt public	92
B.	Le champ de la compétence locale	92
C.	Les modalités d'exercice de la compétence locale	94
II.	La répartition légale des compétences	95
A.	La nature des collectivités	95
B.	Les modalités de la répartition des compétences	96
III.	L'exercice des compétences	103
A.	Les différents systèmes : gestion directe et délégation de services publics	103
B.	Le choix entre gestion directe et gestion déléguée	104

## **Partie II**

### **L'élément financier**

**107**

<b>Chapitre 4</b>	<b>Le cadre budgétaire et comptable</b>	<b>113</b>
I.	Les principes budgétaires	113
A.	L'annualité budgétaire	114
B.	L'unité budgétaire	114
C.	L'universalité budgétaire	115
D.	La spécialité budgétaire	116
E.	L'équilibre budgétaire	116
F.	La séparation des ordonnateurs et des comptables	117
II.	Les documents budgétaires	118
A.	Le budget primitif (BP)	118
B.	Le budget supplémentaire (BS)	119
C.	Le compte administratif et le compte de gestion	119
III.	La pratique budgétaire	120
A.	La préparation du budget primitif par l'exécutif	121
B.	L'adoption du budget primitif par l'assemblée délibérante	122

C.	L'exécution du budget par l'ordonnateur et le comptable	122
1.	<i>Les actes de l'ordonnateur</i>	123
2.	<i>Les actes du comptable</i>	124
3.	<i>La journée complémentaire</i>	124
D.	La clôture des comptes et les contrôles	125
1.	<i>Le rôle du préfet</i>	125
2.	<i>La chambre régionale des comptes et le contrôle financier</i>	126
IV.	La présentation comptable	132
A.	Les divisions de base : sections, chapitres et articles	132
B.	Présentation par nature et présentation fonctionnelle	133
<b>Chapitre 5</b>	<b>Les ressources des collectivités territoriales</b>	<b>135</b>
I.	Les ressources internes	135
A.	Les recettes patrimoniales	135
B.	Les recettes pour services rendus	136
1.	<i>Dans les communes ou leurs groupements</i>	137
2.	<i>Dans les départements et les régions</i>	137
C.	La fiscalité	137
1.	<i>La fiscalité directe</i>	138
2.	<i>La fiscalité indirecte</i>	146
3.	<i>L'État, premier contribuable local</i>	150
4.	<i>La fiscalité locale en chiffres</i>	151
II.	Les ressources externes	159
A.	Les dotations globales	161
1.	<i>Les dotations globales pour le fonctionnement</i>	161
2.	<i>Les dotations globales pour l'investissement</i>	165
B.	Les dotations spécifiques	168
1.	<i>Les dotations spécifiques à un domaine d'intervention</i>	169
2.	<i>Les dotations pour un type d'investissement</i>	170
3.	<i>Les dotations ou subventions spécifiques</i>	170
C.	Les fonds de péréquation stricto sensu	170
1.	<i>La péréquation fondée sur la taxe professionnelle</i>	171
2.	<i>La péréquation entre collectivités, la péréquation horizontale</i>	173
3.	<i>Le Fonds national de péréquation : vers la péréquation absolue abandonnée en 2004 !</i>	175
4.	<i>Les ressources externes en chiffres</i>	176

III. Les ressources d'emprunts	178
A. La décentralisation et l'ouverture à la concurrence	179
B. La fin de l'inflation	180
C. Le recours à l'emprunt en chiffres	181
<b>Chapitre 6</b> Les dépenses des collectivités locales	183
I. Les dépenses communes à l'ensemble des collectivités locales	184
A. Le fonctionnement de la démocratie représentative locale	184
1. <i>Les indemnités versées aux élus</i>	184
2. <i>Les dépenses de formation et de fonctionnement des groupes d'élus</i>	186
B. La mise en œuvre des moyens humains et matériels	187
C. L'entretien du patrimoine	189
1. <i>Le patrimoine bâti</i>	189
2. <i>Les dépenses de voirie</i>	189
D. Le règlement de la dette	190
II. Les dépenses liées aux missions spécifiques des collectivités territoriales	192
A. Les dépenses des communes	192
1. <i>La gestion des services de proximité</i>	193
2. <i>L'urbanisme et le cadre de vie</i>	193
B. Les dépenses des intercommunalités	193
C. Les dépenses des départements	194
1. <i>Le département, espace de solidarité</i>	194
2. <i>Le département et le secteur scolaire</i>	195
3. <i>Les autres dépenses du département</i>	196
D. Les dépenses des régions	197
1. <i>La vocation économique de la région</i>	197
2. <i>L'enseignement et la formation professionnelle</i>	198
3. <i>Les transports</i>	198
III. Les dépenses des collectivités territoriales en chiffres	199
Conclusion	207
Liste des abréviations	211
Éléments de bibliographie	215